

RAPPORT d'ACTIVITÉ



FINANCEURS DU PROJET

Communautés de
communes et
d'agglomération de
Seine-Maritime



SUBVENTIONS ATTRIBUÉES PAR



Plan France
Très Haut Débit
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

6 avr.

Intégration de nouveaux membres suite à la réorganisation territoriale du 1^{er} janvier 2017 (Loi NOTRe)

20 sept.

Engagement de Pascal Martin et Hervé Morin en faveur d'une accélération des déploiements de la fibre en Seine-Maritime

17 oct.

Signature de la convention de Délégation de Service Public avec SFR Collectivités

Décembre

Démarrage des travaux FTTH sur Caux Vallée de Seine.

2017
EN 6 DATES

15 nov.

Adhésion de 5 communautés de communes supplémentaires

6 nov.

Inauguration du site de montée en débit d'Haudricourt.

2017 EN 6 CHIFFRES

Montée en débit

- 3,6 M€ de travaux
- 12 sites opérationnels
- 2 600 habitants impactés

Déploiement de la fibre

- 1 M€ d'études
- 1,6 M€ de travaux
- 25 marchés publics passés et en cours d'exécution



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

2017 AURA ÉTÉ LA VÉRITABLE ANNÉE DE DÉMARRAGE DU PROJET DE SEINE-MARITIME NUMÉRIQUE ET CINQ FAITS MARQUANTS EN ATTESTENT.

Tout d'abord, après les phases longues – mais nécessaires – de cadrage du projet, de concertation entre collectivités, de bouclage du plan de financement, d'appels d'offres puis d'études avant-projet, **les travaux ont démarré, tant en matière de montée en débit que de déploiement du FTTH (Fiber to the home).**

Cet investissement public a permis **l'ouverture des 12 premiers sites de montée en débit** et, par conséquent, le raccordement cumulé à fin décembre 2017 de plusieurs milliers de foyers supplémentaires en Seine-Maritime, bénéficiant désormais d'un Internet Haut Débit de qualité.

Par ailleurs, et malgré les difficultés rencontrées avec certains prestataires pour le déploiement du FTTH, les premiers travaux ont également démarré en fin d'année sur deux autres sites, aux environs de Bolbec et Caudebec-en-Caux.

Ces réseaux en fibre optique ne sont utiles que si des opérateurs les utilisent et proposent des services aux habitants. Sur ce sujet, nous avons également fait un grand pas en avant l'an passé puisque **Seine-Maritime Numérique a choisi SFR Collectivités, pour exploiter et commercialiser les réseaux construits**, de manière neutre et non discriminatoire, dans le cadre d'une délégation de service public.

Enfin, si au début de l'année nous avions un projet qui visait le déploiement de la fibre optique pour 70 000 foyers, nous l'avons considérablement augmenté en cours d'année : **aujourd'hui, nous visons un déploiement de la fibre sur 100 %**

« aujourd'hui, nous visons un déploiement de la fibre sur 100 % des territoires membres »



des territoires membres, équivalant à la construction de 230 000 lignes.

Cette décision de généralisation découle directement de l'adhésion à Seine-Maritime Numérique des 5 communautés de communes manquantes. **Ainsi à fin 2017, toutes les communautés de communes et d'agglomération de Seine-Maritime (où nos collectivités doivent déployer la fibre) sont membres du syndicat mixte.**

Je tiens pour conclure à remercier les membres de Seine-Maritime Numérique de leur confiance, tout comme les partenaires financiers qui nous accompagnent, et plus particulièrement Pascal Martin, Hervé Morin et Antoine Darodes, Directeur de l'Agence du Numérique.

Forts de cette confiance, nos projets à venir sont sur la bonne voie.

Virginie Lucot-Avril

Présidente de Seine-Maritime Numérique



QUI SOMMES-NOUS ?





1. CHAMP D'INTERVENTION

EN TOTALE COHÉRENCE AVEC SES MISSIONS DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE, LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME DÉCIDAIT EN 2014 DE TRAVAILLER EN PARTENARIAT AVEC 13 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET D'AGGLOMÉRATION DU DÉPARTEMENT, POUR ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE ET, PLUS PARTICULIÈREMENT DANS UN PREMIER TEMPS, LES SERVICES D'ACCÈS À INTERNET À HAUT ET TRÈS HAUT DÉBIT. LA STRUCTURE PUBLIQUE SEINE-MARITIME NUMÉRIQUE (SMN) ÉTAIT NÉE

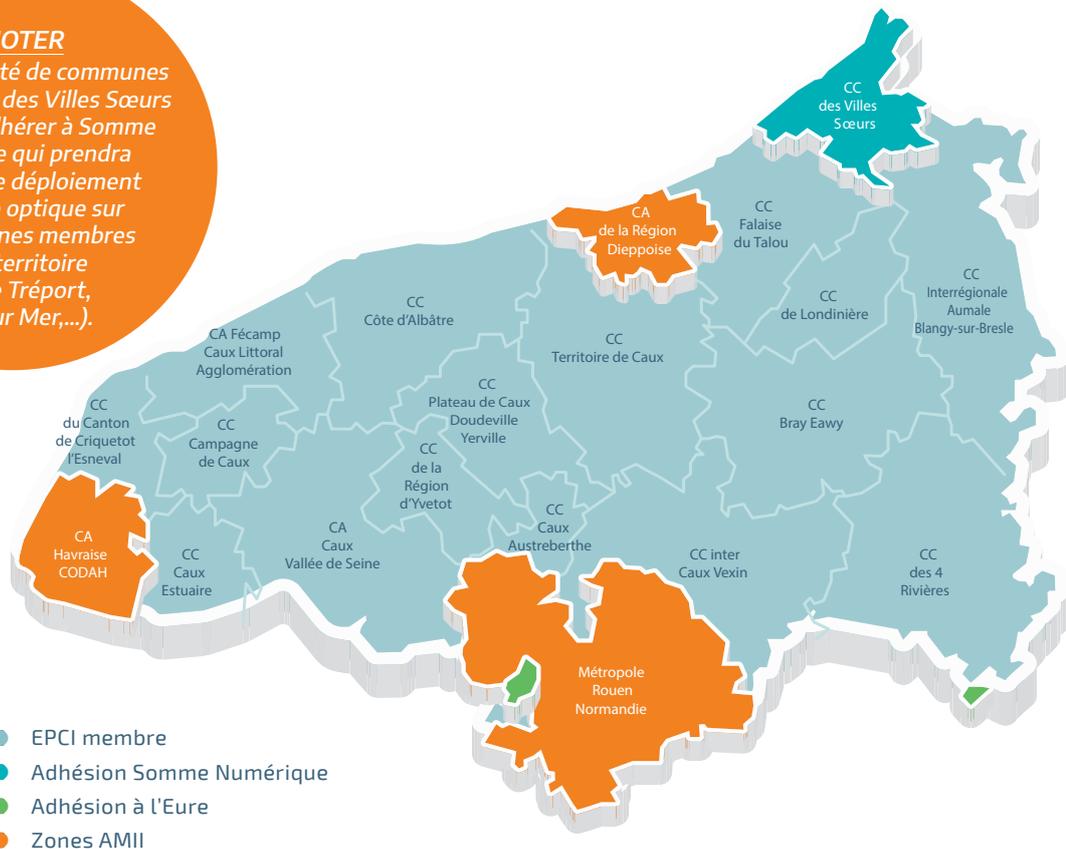
Aujourd'hui, après plus de trois ans d'existence, Seine-Maritime Numérique a désormais en charge le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble des territoires de ses membres.

En accord avec le plan national « France Très Haut Débit », ce déploiement va se faire en Seine-Maritime selon deux axes :

- 1 **Dans les communes membres de la Communauté d'Agglomération Havraise (CODAH), de la communauté d'agglomération de la Région Dieppoise, de la Métropole Rouen Normandie et pour la ville de Fécamp :** le déploiement sera à la charge des opérateurs privés – Orange et SFR – qui se sont engagés devant l'État à couvrir complètement ces territoires (on parle de « zones AMII* »).
- 2 **Pour toutes les autres communes :** Seine-Maritime Numérique réalisera les travaux de déploiement des réseaux en fibre optique, jusqu'à la quasi totalité des habitations.

À NOTER

La communauté de communes interrégionale des Villes Sœurs a décidé d'adhérer à Somme Numérique qui prendra en charge le déploiement de la fibre optique sur les communes membres de ce territoire (Eu, Le Tréport, Criel sur Mer,...).



Périmètre d'intervention de Seine-Maritime Numérique

* Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement (par les opérateurs privés).

2. UNE GOUVERNANCE MIXTE

LES DÉCISIONS AU SEIN DE SEINE-MARITIME NUMÉRIQUE SONT PRISES PAR UN COMITÉ SYNDICAL COMPOSÉ DE DEUX COLLÈGES :

- LES ÉLUS REPRÉSENTANT LE DÉPARTEMENT.
- LES ÉLUS REPRÉSENTANT LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET D'AGGLOMÉRATION.



ÉLUS REPRÉSENTANT LE DÉPARTEMENT

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Alain Bazille	Sophie Allais
Bertrand Bellanger	Nicolas Bertrand
Patrick Chauvet	Jean-Louis Chauvensy
Bastien Coriton	Chantal Cottereau
Guillaume Coutey	Martial Hauguel
Christine de Cintré	Marie Le Vern
Blandine Lefebvre	Yvette Lorand Pasquier
Virginie Lucot-Avril	Nicolas Rouly
Florence Thibaudeau-Rainot	Cécile Sineau-Patry
Alfred Trassy-Paillogues	Nacéra Vieublé

20



ÉLUS REPRÉSENTANT LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET D'AGGLOMÉRATION

EPCI	DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES	
	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Communauté d'Agglomération Caux Vallée de Seine	Annic Dessaux	Régis Saul
Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral	Olivier Coursault	Laurent Vasset
Communauté d'Agglomération Havraise	Luc Lemonnier	Pascal Cornu
Communauté de Communes Bray-Eawy	Romain Rousselin	Daniel Benard
Communauté de Communes Campagne de Caux	Guy Fontanié	Jean-Yves Renault
Communauté de Communes Caux-Austreberthe	Chantal Verhalle	François Tierce
Communauté de Communes de Londinières	Hervé Vassard	Bruno Grandsire
Communauté de Communes des quatre Rivières	Sébastien Joly	Éric Malet
Communauté de Communes Falaise du Talou	Jean-Marie Beaurain	Patrice Pécanac
Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin	François Delnott	Nicolas Octau
Communauté de Communes Interrégionale Aumale-Blangy-sur-Bresle	Rémy Ternisien	Martial Munin
Communauté de Communes Territoire de Caux	Alain Dépréaux	Denis Fauvel
Métropole Rouen Normandie	Frédéric Sanchez	Alain Ovide

26



3. UNE ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

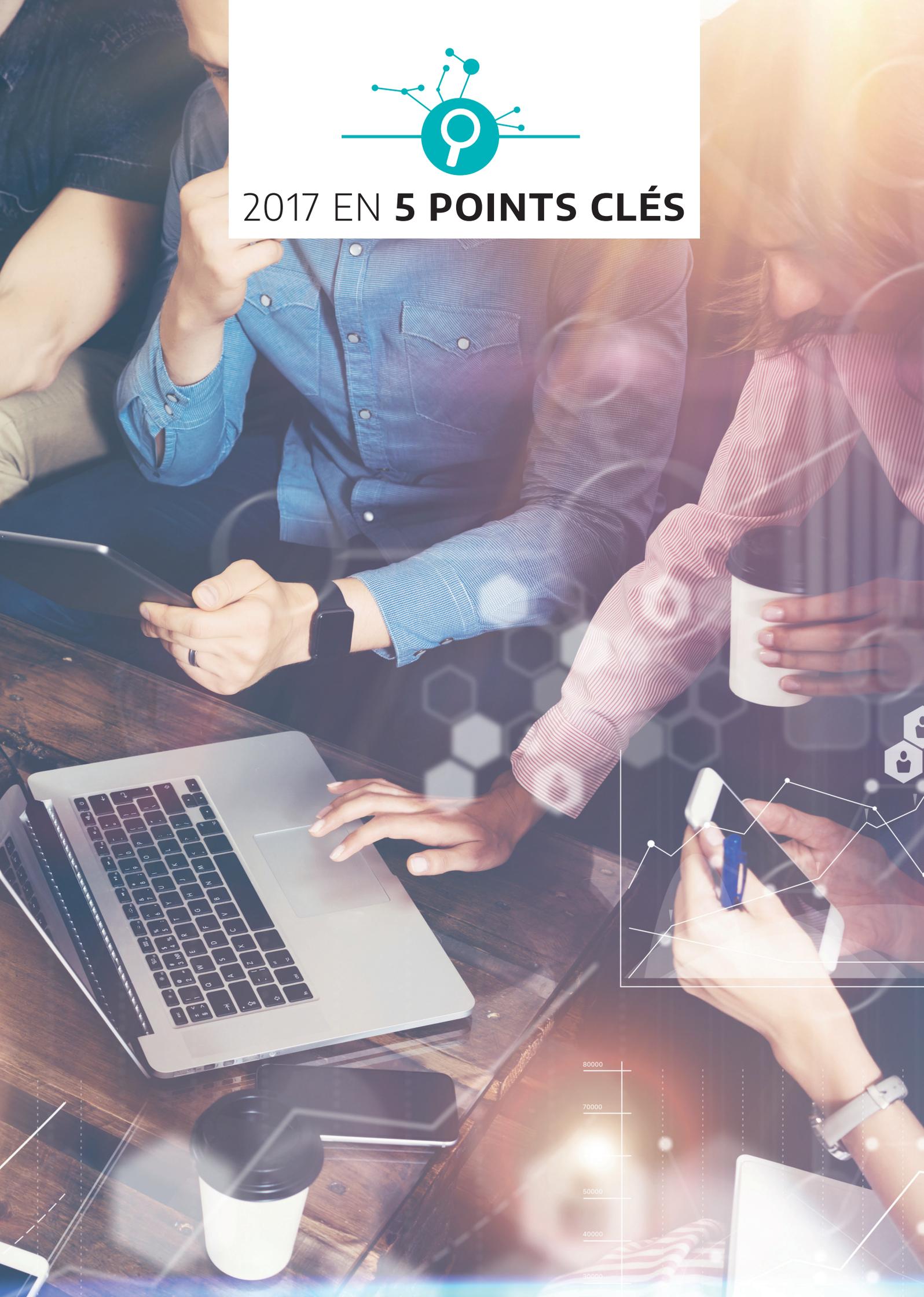
Seine-Maritime Numérique est organisée autour d'une direction administrative et financière et d'une direction technique, conduites par un Directeur général. Ce poste est vacant depuis le 1^{er} septembre 2017 mais un recrutement est en cours.

Au sein de la direction administrative et financière travaillent trois agents, renforcés par une personne dans le cadre d'un contrat CDG. La direction technique de son côté est constituée de quatre agents, tandis qu'un poste d'Ingénieur chef de projet supplémentaire devrait être pourvu pour le mois de février 2018.





2017 EN 5 POINTS CLÉS





1. DES RÉUNIONS RÉGULIÈRES ET DES DÉCISIONS COLLÉGIALES



Le premier comité syndical a été consécutif à la mise en place des nouveaux EPCI au 1^{er} janvier 2017 : la **désignation de nouveaux délégués** par les communautés de communes et d'agglomération a permis de **renouveler l'ensemble des instances de SMN**.

Un **nouveau bureau syndical** a ainsi été réélu, tout comme les élus appelés à représenter SMN au sein de la commission d'appels d'offres (CAO), de la commission de délégation de service public (CDSP) ou de la commission consultative pour les services publics locaux (CCSPL). En fin de séance s'est tenu le Débat des Orientations Budgétaires.

MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL

ÉLUS REPRÉSENTANT LE DÉPARTEMENT	ÉLUS REPRÉSENTANT LES EPCI
Virginie LUCOT-AVRIL Présidente Vice-Présidente du Département	Annic DESSAUX Vice-Présidente Vice-Présidente de la communauté d'agglomération Caux Vallée de Seine
Alain BAZILLE Vice-Président Vice-Président du Département	Alain DÉPRÉAUX Vice-Président Vice-Président de la communauté de communes Terroir de Caux
Blandine LEFEBVRE Vice-Présidente du Département	Jean-Marie BEAURAIN Conseiller communautaire à la communauté de communes Falaises du Talou
Christine DE CINTRÉ Conseillère départementale	François DELNOTT Conseiller communautaire à la communauté de communes Inter Caux Vexin
Alfred TRASSY-PAILLOGUES Conseiller départemental	Rémy TERNISIEN Vice-Président de la communauté de communes interrégionale Aumale Blangy sur Bresle

Le 2^e comité syndical, qui s'est tenu le même jour, a permis l'approbation du compte de gestion et du compte administratif de l'année 2016, mais aussi du budget primitif du syndicat mixte pour l'année en cours permettant ainsi la création d'un poste supplémentaire d'Ingénieur Chef de Projet.

Ce même comité a approuvé le **lancement de plusieurs appels d'offres et la signature des marchés en découlant** (dont le marché de travaux pour la construction du réseau de desserte FTTH sur les ex-communautés de communes de Plateau vert, Caux Austreberthe, Varenne et Scie, du Pays Neufchâtelois, Campagne de Caux et du Canton de Valmont) pour une valeur de marché estimée à 44 M€ HT.

Enfin, par anticipation d'une décision de généralisation du FTTH sur l'ensemble du territoire qui n'était pas encore prise, le comité syndical a également autorisé le **lancement d'un appel d'offres de conception-réalisation pour le**



déploiement de la fibre optique sur les autres communes membres de Seine-Maritime Numérique, pour une valeur de marché estimée à 277 M€ HT.



Le 3^e comité syndical (était plus particulièrement dédié à l'attribution de la délégation de service public. Sur proposition de Madame la Présidente, le comité syndical a approuvé le **choix de l'offre de SFR Collectivités pour l'exploitation et la commercialisation des réseaux en fibre optique construits par Seine-Maritime Numérique.**



Lors du 4^e comité syndical de novembre, a été **approuvée l'adhésion des 5 communautés de communes manquantes :**

- Communauté de communes de la Région d'Yvetot,
- Communauté de communes du Plateau de Caux-Doudeville-Yerville,
- Communauté de communes de la Côte d'Albâtre,
- Communauté de communes de Caux Estuaire,
- Communauté de communes de Criquetot l'Esneval.

Ces nouvelles adhésions permettent à Seine-Maritime Numérique de **couvrir la totalité des zones du département de la Seine-Maritime** où le déploiement de la fibre optique est à la charge des collectivités.

Le comité a également affirmé sa volonté d'accélérer le déploiement de la fibre optique sur les territoires départementaux à 2023 au plus tard (voire avant si cela est possible techniquement) au lieu de 2030, date limite figurant dans le premier plan de 2012. Pour cela, **le comité syndical a approuvé le nouveau SDAN 2017 (Schéma Directeur d'Aménagement Numérique) et a voté le nouveau plan de financement prévisionnel à hauteur de 360 M€ d'investissements.**



2. LE DÉMARRAGE DES SITES DE MONTÉE EN DÉBIT

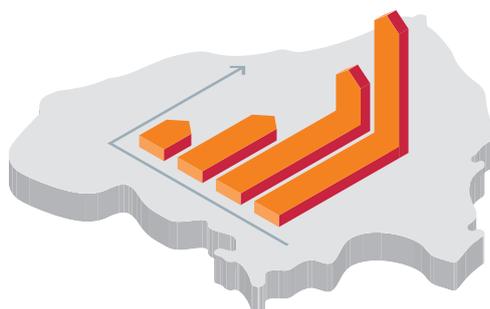
2017 A VU LES PREMIÈRES OUVERTURES DE SITES POUR LA MONTÉE EN DÉBIT ET, À LA FIN DE L'ANNÉE, 12 SITES ÉTAIENT OPÉRATIONNELS.

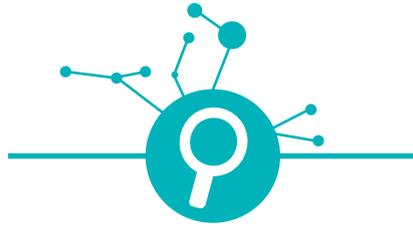
Après installation par les opérateurs de leurs équipements ADSL dans les armoires construites, quelque 2 600 logements impactés se sont vus proposer des débits ADSL beaucoup plus importants.

LA MONTÉE EN DÉBIT EN 3 CHIFFRES

- **7,6 M€** de travaux
- Ouverture de **46** sites
- Fin opération : **août 2018**

LIBELLÉ COMMUNE	NBRE DE LIGNES	OPÉRATEURS PRÉSENTS	COMCOM
BRACHY	303	Orange/SFR/Free	Terroir de Caux
BREMONTIER MERVAL	163	Orange/Free	4 Rivières
CUY SAINT FIACRE	339	Orange/Free	4 Rivières
GREUVILLE	167	Orange/SFR/Free	Terroir de Caux
HAUDRICOURT	122	Orange/Free	Aumale - Blangy
LA FERTE SAINT SAMSON	157	Orange	4 Rivières
LESTANVILLE	155	Orange/Free	Terroir de Caux
ROYVILLE	180	Orange/SFR/Free	Terroir de Caux
SAANE ST JUST	151	Orange/Free	Terroir de Caux
SERQUEUX	645	Orange/SFR/Free	4 Rivières
TOCQUEVILLE EN CAUX	158	Orange/Free	Terroir de Caux
VENESTANVILLE	110	Orange/SFR/Free	Terroir de Caux





3. LE DÉPLOIEMENT DU FTTH

LA PREMIÈRE PHASE DES TRAVAUX DE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE SE POURSUIT SUR LE TERRITOIRE DE CAUX SEINE-AGGLOMÉRATION AINSI QUE SUR LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES (PÉRIMÈTRE AVANT SDCI) DE VALMONT, PAYS NEUFCHÂTELOIS, VARENNE ET SCIE, CAUX AUSTREBERTHE, PLATEAU VERT ET CAMPAGNE DE CAUX, CONSTITUANT LES SEPT PREMIÈRES PLAQUES DE RÉALISATION DU RÉSEAU TRÈS HAUT DÉBIT (VOIR CARTE CI-APRÈS). SUR CE PROGRAMME, POUR 2017, SEINE-MARITIME NUMÉRIQUE A ENGAGÉ PRÈS D'1 M€ POUR LES ÉTUDES ET 1.6 M€ POUR LES TRAVAUX RELATIFS À LA FIBRE.

LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE EN 3 CHIFFRES

- **257 M€** de travaux
- Création de **230 000** lignes
- Déploiement **100%** fibre d'ici **2023**

- **Poursuite des travaux de déploiement sur le territoire de Caux Seine-Agglomération**

Après la construction des trois premiers NRO (nœuds de raccordement optiques) dans des structures d'Orange, les travaux de génie civil ont démarré sur l'EPCI en fin d'année 2017.

- **Notification de marchés pour lancer les travaux de déploiement sur 6 nouveaux territoires**

Ont été notifiés en juillet 2017 les marchés suivants :

	POUR LES EX-COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DE PLATEAU VERT, CAUX AUSTREBERTHE ET VARENNE ET SCIE	POUR LES EX-COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU PAYS NEUFCHÂTELOIS, CAMPAGNE DE CAUX ET CANTON DE VALMONT
NATURE DU MARCHÉ	Travaux de construction de 20 000 lignes	Travaux pour le déploiement de 20 000 lignes FTTH
ATTRIBUÉ À	Groupement Axione / Bouygues Energie et Services	Groupement Axians Fibre Normandie / Sogea, Imoptel et Spie
MONTANT	19 M€ HT	25 M€ HT



● Autres marchés

	MARCHÉ SUBSÉQUENT N°9	MARCHÉ SUBSÉQUENT N°10	MARCHÉ SUBSÉQUENT N°11
NATURE DU MARCHÉ	Travaux de construction de liaisons en fibre optique de collecte de NRO situés à proximité de la fibre optique louée à SANEF Télécom.	Travaux de construction de liaisons de collecte en fibre optique de sites de montée en débit	Maintenance des liens et sites de montée en débit
ATTRIBUÉ À	Groupement Sogea Nord-Ouest TP / Axians Fibre Normandie	Groupement Sogetrel / Team Réseaux / GBM / Huré Canalisations	Groupement Sogea Nord-Ouest TP / Axians Fibre Normandie
MONTANT	833 333 € HT maximum	2 000 000 € HT maximum	500 000 € HT maximum

● Un suivi de projet minutieux

Seine-Maritime Numérique a défini une méthodologie séquencée en 12 jalons pour tout projet de déploiement du FTTH sur un territoire afin de suivre son avancement de façon précise. Au 31 décembre 2017, l'avancée en jalons du projet FTTH sur les différentes plaques démarrées était le suivant :

			CAUX VALLÉE DE SEINE	CAUX AUSTREBERTHE, PLATEAU VERT, VARENNE ET SCIE	CAMPAGNE DE CAUX, CANTON DE VALMONT, PAYS NEUFCHÂTELOIS
PHASE ETUDES	EP	Études préliminaires (schéma d'ingénierie)	Oui	Oui	Oui
	AVP	Étude avant-projet (sommaire)	Oui	Oui	Oui
	PRO	Étude Projet (détaillée)	Oui	En cours	En cours
	EXE	Étude d'exécution	En cours	En cours	
PHASE TRAVAUX	GC	Avancée des travaux de génie civil	En cours		
	FO	Avancée des travaux de déploiement de la fibre optique	En cours		
	RACC	Nombre de foyers raccordables			
PHASE RÉCEPTION	REC	Réception			
	MAD	Mise à disposition du délégataire			
PHASE COMMERCIALISATION	DECL	Déclaration préalable à l'ouverture de la plaque			
	OUV	Ouverture commerciale			
	COMM	Pourcentage de commercialisation			

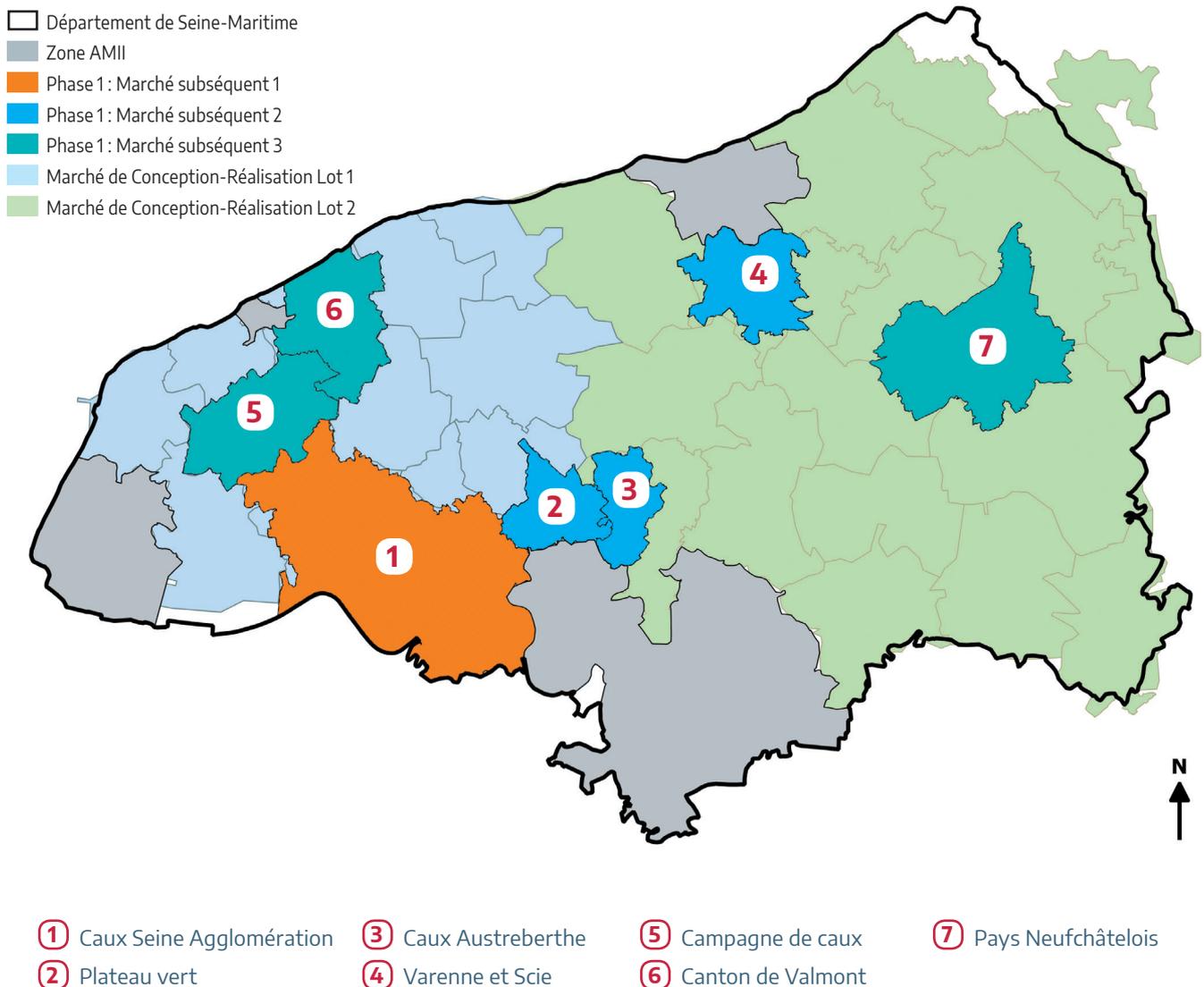


● Lancement d'un appel d'offre pour la conception-réalisation sur le reste du territoire de la Seine-Maritime

SMN a également publié en septembre 2017 l'appel d'offres pour le choix de deux entreprises en charge d'un marché de conception-réalisation pour la généralisation du FTTH sur le reste du territoire concerné, d'un montant estimé à 277 M€ HT selon le découpage géographique suivant :

- Lot Ouest : 60 000 lignes FTTH à construire.
- Lot Est : 100 000 lignes FTTH à construire.

Les entreprises ont remis leurs offres avant le 10 novembre. Une phase d'auditions des candidats a été réalisée mi-décembre et le marché a été notifié en février 2018.



Découpage des marchés (avant SDCI 2017)



4. UNE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR EXPLOITER ET COMMERCIALISER



© Alan Aubry - Département de la Seine-Maritime

SEINE-MARITIME NUMÉRIQUE A DÉCIDÉ DE RÉALISER LA CONSTRUCTION DES RÉSEAUX EN FIBRE OPTIQUE SUR SES TERRITOIRES, MAIS D'EN CONFIER L'EXPLOITATION ET LA COMMERCIALISATION À UN PRESTATAIRE SPÉCIALISÉ « D'OPÉRATEUR D'OPÉRATEURS ».

Lancé en avril 2016, l'appel à candidatures pour cette Délégation de Service Public a vu sept entreprises candidater avant que cinq d'entre-elles ne déposent une offre en septembre 2017.

Après analyses de ces offres complétées par quatre tours de négociations avec les candidats, le comité syndical de septembre 2017 a approuvé le choix de l'entreprise SFR Collectivités.

Selon les termes du contrat, SFR Collectivités versera à Seine-Maritime Numérique **une redevance estimée entre 120 et 150 M€** (soit environ 40 % de l'investissement nécessaire estimé à 360 M€ HT). SFR Collectivités a créé une société appelée Connect76, spécifiquement dédiée à ces missions sur la Seine-Maritime.



5. UNE MONTÉE EN PUISSANCE DE LA COMMUNICATION

● Participation à des réunions

Seine-Maritime Numérique a été sollicité par l'ADM76 (Association départementale des maires) pour participer en mars 2017 à deux réunions dédiées au développement numérique des territoires à Goderville puis à Aumale. Une centaine de maires du département a ainsi pu découvrir le projet porté par Seine-Maritime Numérique et ses partenaires.

Le projet de Seine-Maritime Numérique, particulièrement innovant, a également fait écho au-delà de nos territoires avec la participation de Madame Lucot-Avril à deux tables rondes :

- à l'occasion du 100^e congrès des maires de France au Parc des Expositions de Paris,
- lors du colloque TRIP (Territoires et Réseaux d'Initiative Publique) de l'AVICCA (Association des Villes et Collectivités pour les Communications Electroniques et l'Audiovisuel) à l'Institut Pasteur à Paris.

● Organisation d'opération de communication

Plusieurs opérations de communication ont été organisées par Seine-Maritime Numérique avec l'aide de la Direction de la Communication du Département :



Organisation d'une conférence de presse dans les locaux du Département. Hervé Morin et Pascal Martin y ont annoncé leur appui en faveur d'une accélération des déploiements de la fibre en Seine-Maritime.



Signature de la convention de Délégation de Service Public en présence de Pascal Martin, Président du Département de la Seine-Maritime, Antoine Darodes, Directeur de l'Agence du Numérique et Françoise Guégot, Vice-présidente de la Région Normandie



● Inaugurations de sites de montée en débit



INAUGURATION À HAUDRICOURT
(communauté de communes interrégionale Aumale Blangy sur Bresle)



INAUGURATION À VÉNESTANVILLE
(communauté de communes Terroir de Caux)



INAUGURATION À CUY SAINT FIACRE
(communauté de communes des 4 Rivières)

● Plan de communication et supports

Enfin, Seine-Maritime Numérique a retenu l'agence de communication Partenaires d'Avenir pour l'accompagner dans la mise en place de son plan de communication et des outils nécessaires à son déploiement.



2018 : **PERSPECTIVES ET ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES**





1. PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT

● La poursuite des montées en débit

Le programme d'opérations de montée en débit s'achèvera à la mi-2018. Au total, Seine-Maritime Numérique aura ouvert et inauguré 46 sites, pour un montant total d'investissements de 7,6 M€, qui permettront aux habitants d'accéder au haut débit.

● Le déploiement de la fibre à l'échelle départementale au-delà de 2019

Seine-Maritime Numérique a annoncé l'accélération de la seconde phase de son programme de déploiement de la fibre, pour viser un déploiement 100 % fibre d'ici 2023/2024 au lieu de 2030, voire plus rapidement selon l'avancement des travaux (2021).

Le projet complet représente un investissement de 257 M€, montant optimisé puisqu'initialement estimé à 360 M€ à la création du Syndicat.

Le 29 janvier 2018, la Commission d'appel d'offres a attribué un marché de conception-réalisation scindé en deux lots pour un montant de près de 120 M€, permettant d'optimiser le déploiement à une échelle départementale. Signé puis notifié fin février 2018, ce marché public donne lieu actuellement à des réunions de travail avec les entreprises titulaires afin de définir le calendrier des réalisations et donc des livraisons de prises au délégataire en charge de leur exploitation.

Le plan de financement du projet intègre désormais l'ensemble de ces ambitions, pour des montants d'investissements pluriannuels ajustés comme suit :



TYPES D'INVESTISSEMENTS	MONTANTS (K€)
Réseau de collecte	7 214
Réseau de desserte	215 266
Subvention raccordements	17 300
Sites prioritaires	6 440
Montée en débit	7 677
Inclusion numérique	1 900
Études	1 000
Total	256 796

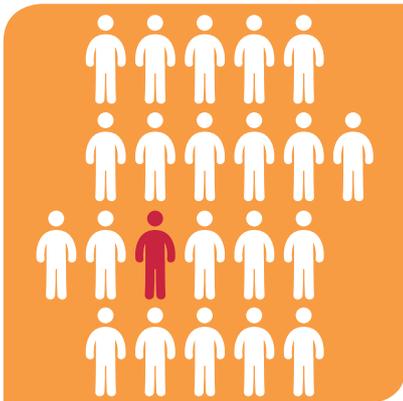


Le plan d'investissements est ainsi passé de 360 M€ à 257 M€ et le prix à la prise, de 1 056 € à 930 €.

Pour 2018, le Syndicat prévoit la réalisation de 12 000 prises. Ce volume prévisionnel fait l'objet d'un travail avec les titulaires des marchés précités, pour établir un calendrier de réalisation plus précis et un zonage, qui pourra être présenté lors d'un prochain Comité syndical.



2. ADAPTATION DE L'ORGANISATION DE L'ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE



COMPTE-TENU DES OBJECTIFS À TENIR ET DE L'ENVERGURE DU PROJET, IL SEMBLE COHÉRENT D'AJUSTER LE DIMENSIONNEMENT DE L'ÉQUIPE DU SYNDICAT, EN VISANT L'OUVERTURE DE POSTES COMPLÉMENTAIRES SUPPORTS ET D'UN RENFORT DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE ADAPTÉ À CE NIVEAU D'ACTIVITÉS, PAR COMPARAISON AVEC DES STRUCTURES SIMILAIRES.

Il est à noter que les dépenses de personnels du SMN76 sont réparties sur chacun des deux budgets, selon la nature de leurs fonctions, administratives ou techniques.

3. RESSOURCES, PARTICIPATIONS, SUBVENTIONS

● Optimisation des participations des membres

Le financement des opérations d'investissements présentées ci-dessus, destinées à lutter contre la fracture numérique, est assuré à 50 % par le Département et à 50 % par les EPCI membres, le Syndicat n'ayant pas de ressource propre.

Sur le budget principal, la cotisation syndicale de base est fixée à 0,45 € par habitant en zone T1 et 0,03 € par habitant en zone T2 AMII. Il est proposé de maintenir ces montants, fixés initialement en 2014, pour l'exercice 2018.

Sur le budget annexe, les participations des membres du Syndicat au projet est désormais assise sur un coût unique à la prise de 10.88 €, incluant une optimisation des frais financiers.

En moyenne, ce coût à la prise représente un coût de 6 € par habitant sur l'ensemble des territoires membres.



● Contractualisation des subventions

L'engagement de la Région à subventionner le projet du Syndicat a fait l'objet d'une convention actant un montant de 21 M€, dont un premier versement d'un million a été effectué début 2018. La Région a annoncé un soutien de 31 M€ complémentaires qu'il conviendra de formaliser rapidement.

La Mission Très Haut Débit a délivré un accord préalable de principe concernant son soutien à la première phase de notre projet à hauteur de 34 M€ et le dossier pour la seconde phase du projet est en cours de dépôt, visant un montant total de subvention entre 55 et 65 M€.

Il est à noter que le Syndicat porte l'ensemble des investissements pour le compte de ses membres et avance l'ensemble des subventions qui seront versées au fur et à mesure de la réalisation des travaux. Il importe donc d'assurer une trésorerie permettant de couvrir ces avances et la réalisation des études et travaux, à ajuster par la souscription d'emprunts au fur et à mesure de l'avancement des projets.



4. RECETTES COMMERCIALES

EN PLUS DES PARTICIPATIONS DES MEMBRES, D'AUTRES RECETTES INTÈGRERONT LE BUDGET DU SYNDICAT DANS LA PHASE 1, PUISQUE LE DÉLÉGATAIRE VERSERA UNE REDEVANCE ESTIMÉE À 126 M€ SUR L'ENSEMBLE DU PROGRAMME, DONT LES MONTANTS SONT PROPORTIONNELS AU VOLUME ET AU CALENDRIER DE LIVRAISON DES PRISES.

Par ailleurs, la partie concessive de la délégation de service public, portant sur les raccordements finaux des utilisateurs, est estimée à 17 M€ et suivra la commercialisation par le délégataire, des prises livrées par le Syndicat.



Chambre en accotement

5. EMPRUNT : GESTION OPÉRATIONNELLE DE LA DETTE

Le besoin global de financement du projet s'élève à 132 M€, dont un besoin de trésorerie de 37 M€ et de financement à long terme de 95 M€.

Deux emprunts sont déjà en cours d'exécution pour un montant de 19 M€.

Ces premiers emprunts seront utilement complétés par des emprunts auprès de la CDC* pour lequel un dossier a été déposé à hauteur de 33 M€, et auprès d'autres établissements bancaires, au fur et à mesure de la survenance des besoins et des opportunités offertes sur les marchés financiers, dans le contexte d'optimisation du programme de déploiement développé ci-avant.



Micro-tranchée sur chaussée



Tourets de fourreaux



Tranchée en pleine terre

* Caisse des dépôts et consignations (CDC)

SEINE-MARITIME NUMÉRIQUE TERRITOIRES CONNECTÉS



Seine-Maritime Numérique

Hôtel du Département

Quai Jean Moulin

76101 ROUEN Cedex

02 32 12 70 90

contact@smn76.fr

www.smn76.fr